# Informations clés pour l'investisseur

**Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.**

## AMUNDI PERFORMANCE ABSOLUE EQUILIBRE - I

**Code ISIN : (C) FR0010969766**

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Diversifié
En souscrivant à AMUNDI PERFORMANCE ABSOLUE EQUILIBRE - I, vous investissez jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement.
L'objectif est de mettre en œuvre une gestion peu corrélée aux gestions traditionnelles actions et obligations et de réaliser une performance annualisée de 4% à 6% par an sur un horizon d'investissement minimum de 2 ans, en intervenant principalement sur des OPCVM, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum, ces derniers figurent dans la rubrique frais du prospectus.
Le Fonds est un OPCVM diversifié investi principalement dans des OPCVM sous-jacents mettant en œuvre l'ensemble des stratégies de « performance absolue ».
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des fonds d'investissement de gestion alternative sur la base d'analyses à la fois qualitatives (« audit » des sociétés de gestion) et quantitatives (performances, risques). La construction de portefeuille s'effectue en privilégiant la diversification du portefeuille sous-jacent en termes de sociétés de gestion sélectionnées, de stratégies de gestion alternative, de styles de gestion, de zones géographiques et de classes d'actifs, tout en recherchant une corrélation la plus faible possible avec les classes d'actifs traditionnelles (actions, obligations, …). Certaines de ces stratégies peuvent adopter un biais directionnel selon les anticipations des gérants des fonds sous-jacents. Le Fonds n'a toutefois pas vocation à conserver un biais directionnel significatif et durable, quelle que soit la classe d'actif.
Le fonds est soumis au risque de change.
Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.
Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque mois, les opérations de rachat sont exécutées de façon mensuelle.
Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

### Profil de risque et de rendement

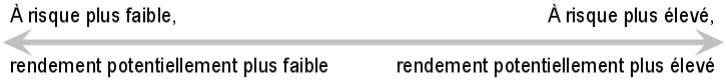


| 1 | 2 | **3** | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Le niveau de risque de ce FCP reflète les prises de positions de la gestion sur les marchés des actions, taux et changes dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.
Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|---|---|
| **Frais d'entrée** | 2,00 % |
| **Frais de sortie** | Néant |
| Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). | |
| Frais prélevés par le FCP sur une année | |
| **Frais courants** | 2,10 % de l'actif net moyen |
| Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances | |
| **Commission de performance** | 10 % annuel de la performance au-delà du rendement annuel de 4% |
| | Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent |

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 décembre 2016. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique **« frais et commission »** du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Performances passées

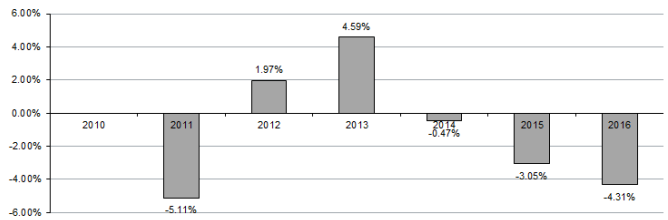


Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.
Le fonds a été créé le 30 décembre 2010 et la Part I le 30 décembre 2010.
La devise de référence est l'euro (EUR).

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK FRANCE.
Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.
La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

---

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 avril 2017.